Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 022-212200679-20260320-D232026-DE

Département des Côtes d'Armor

MAIRIE
DE
GRÂCES

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE GRÂCES DU VENDREDI 20 MARS 2026 – 20 H 30

L'an deux mille vingt-six, le 20 mars 2026 à 20 h 30,

Le conseil municipal de la commune de GRACES régulièrement convoqué le 16 mars 2026 par Monsieur Yannick LE GOFF, maire sortant, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Philippe BELEGAUD, doyen d'âge.

Etaient présents : M. BELEGAUD - Mesdames BRIENT, GARDIEN, HOSTE, HUET AUBOIN, KERHOUSSE, LOYER, LE JEUNE, MILON, MOURET, PRIGENT, QUERE et Messieurs BONNEAU, CRASSIN, GIRONDEAU, LASBLEIZ, LIGER, LE GOFF, LE ROUX, OLLIVIER, PERU, RENAULT, URO

Secrétaire de Séance : Mme PRIGENT

DELIBERATION N° 23/2026
ELECTION DU MAIRE

CONSIDERANT que le conseil municipal élit le maire parmi ses membres au scrutin secret et à la majorité absolue.
Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

VU le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L2122-4 et L2122-7 ;
VU les résultats du scrutin relatif à l'élection du maire, tels que fixés au procès-verbal annexé à la présente délibération ;
Après le bon déroulé des opérations de vote et compte des résultats du scrutin, comptabilise :

A l'issue du premier tour de scrutin :
- 23 suffrages exprimés pour ;

Le conseil municipal, par :

- 22 voix POUR,
- 1 bulletin blanc
- 0 voix CONTRE,

- ELIT Monsieur Yannick LE GOFF maire de la commune de GRACES ;

- INSTALLE Monsieur Yannick LE GOFF en qualité de maire de la commune de GRACES ;

Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 022-212200679-20260320-D232026-DE

- AUTORISE Monsieur Yannick LE GOFF à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme

Le Maire,

Yannick LE GOFF

La Secrétaire de séance,

Elodie PRIGENT